



8 mars : Journée Internationale des Droits des Femmes

Mars 2025

À l’occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, l’UNSA Aérien Air France rappelle que toutes les formes de violences et de harcèlements doivent être combattues avec la plus grande rigueur et traitées dans le respect des règles. Nos dispositifs doivent être revus et améliorés. L’entreprise doit également prendre pleinement conscience des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes et mettre en œuvre des mesures concrètes pour y remédier.

À l’UNSA aérien nous portons ces problématiques auprès de la Direction Générale et nous sommes largement reconnus comme force de propositions. Ainsi les récentes avancées du nouvel accord Égalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes 2025-2027 sont en bonne partie le résultat de nos revendications. Nous sommes particulièrement attentifs à l’amélioration des conditions de travail, à la lutte contre les violences et harcèlements au travail, à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, et à l’égalité des salaires et des carrières.

LES FEMMES SONT MOINS RÉMUNÉRÉES EN MOYENNE !

Lors des négociations de l’accord Égalité Professionnelle F/H, l’UNSA Aérien Air France a revendiqué et obtenu les données relatives à la part des femmes et des hommes dans les 10% des postes les moins et les plus rémunérés.



Corrélées à d’autres indicateurs, le constat est sans appel : depuis des années, les femmes techniciennes/maitrise, Cadres CG1, CG2, CG3 ont une rémunération en moyenne plus basse ! Elles sont surreprésentées dans les tranches les moins rémunérées, et sous-représentées dans les tranches les plus rémunérées ! **Mais qu’attend Air France pour mettre en œuvre ses discours ?**

CSP	Pourcentage de femmes	Age moyen des femmes	Age moyen des hommes	Ancienneté Cie moyenne des femmes	Ancienneté Cie moyenne des hommes	Part des femmes dans les 10% de postes les moins rémunérés	Part des femmes dans les 10% de postes les plus rémunérés
Agents	15,70%	31,30	39,50	3,90	13,20	68%	2%
Techniciens	43,30%	49,5	49,1	23,9	24,3	41,40%	10,50%
CG1	41,20%	47,7	46,8	21,8	21,7	44,70%	12,20%
CG2	39,20%	47,4	47,9	20,7	20,9	50,40%	33,90%
CG3	38,60%	51,2	51,9	22,3	22,5	46,70%	24,40%

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : ON PREND LES MÊMES ET ON RECOMMENCE !

Le 28 février 2025, Air France a publié son Index Egalité professionnelle : il est de **89/100** pour l'année **2024**, exactement le même score que pour l'Index de l'année **2023**. Il s'agit d'un score sur 100 points distribués sur 5 indicateurs :

- **Indicateur 1** : Écart de rémunération : **39 /40**
- **Indicateur 2** : Écart de taux d'augmentations individuelles : **20/20**
- **Indicateur 3** : Écart de taux de promotions : **15/15**
- **Indicateur 4** : Pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité : **15/15**
- **Indicateur 5** : Répartition F/H parmi les 10 plus hautes rémunérations : **0/10 !**

QUELQUES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2024

- ⇒ **45,6%** de femmes à Air France
- ⇒ **32,6%** de femmes parmi les instances dirigeantes
- ⇒ **31,3%** de femmes parmi les cadres dirigeants
- ⇒ **38%** de femmes au Conseil d'Administration d'Air France
- ⇒ **37%** de femmes au Conseil d'Administration du Groupe Air France KLM
- ⇒ **8%** de femmes au Comité Exécutif Air France
- ⇒ **27%** de femmes au Comité Exécutif AF-KL



Commentaires UNSA Aérien

- ⇒ Le score de **39/40** de « l'indicateur 1 » de l'Index montre qu'il y a ENCORE des écarts de rémunération au détriment des femmes.
- ⇒ Le score **0/10** de « l'indicateur 5 » montre qu'il n'y a TOUJOURS, et comme depuis des années, qu'une seule femme parmi les 10 plus hautes rémunérations !
- ⇒ Les femmes restent largement sous-représentées dans toutes les instances de décision !
- ⇒ Même si le 7^{ème} accord Egalité Professionnelle apporte des avancées, les femmes devront ENCORE faire preuve de patience ... Mais jusqu'à quand ?
- ⇒ A partir de juin 2026 la transcription européenne sur la **transparence des salaires** viendra renforcer l'Index Egalité Professionnelle qui ne permet pas de faire toute la lumière sur les inégalités.

Vos élus et représentants UNSa-Aérien AF

Rejoignez-nous !



unsa-aerien.fr